Bâtir ensemble une communauté plus forte

Vision stratégique du développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec



Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

Mot du président



Au terme d'un riche exercice de consultation publique mené à l'automne 2004 dans les cinq composantes du territoire métropolitain, il me fait plaisir de vous présenter l'énoncé de vision stratégique du développement de la communauté métropolitaine de Québec pour les vingt prochaines années.

Ce document succinct se veut l'expression de la volonté commune des élus et des forces vives de l'agglomération de faire converger leurs actions pour construire ensemble une communauté plus forte. Les valeurs qui guideront l'action de la Communauté métropolitaine ont fait l'objet d'un large consensus. Il en va de même pour chacun des six chantiers pour lesquels une vision et des orientations ont été définies.

Maintenant que nous disposons d'une vision claire de notre développement, je suis convaincu que nous pourrons nous donner une communauté plus riche, plus solidaire, plus saine et durable, plus créative, mieux aménagée et plus accessible.

Le président,

Jean-Paul L'Allier


Hilton



Vue aérienne de la Haute-Ville, de la pointe de Lévis, de l'île d'Orléans et de Beauport (Photo : CCNQ, Sandy Lebrun)

Mot du président 1

Présentation 4

Nos valeurs de développement 5

Chantier 1 : Une communauté plus riche 8

Chantier 2 : Une communauté plus solidaire 10

Chantier 3 : Une communauté plus saine et plus durable 12

Chantier 4 : Une communauté plus créative 14

Chantier 5 : Une communauté mieux aménagée 16

Chantier 6 : Une communauté plus accessible 18

Présentation

En vertu de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec, cette dernière a l'obligation d'adopter une vision stratégique. Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, l'énoncé de vision stratégique doit porter sur le développement culturel, économique, environnemental et social du territoire métropolitain. En plus de ces sujets, le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a convenu de proposer à la population une vision incluant également le développement international et l'aménagement du territoire métropolitain.

Le document *Bâtir ensemble une communauté plus forte* est le fruit d'un exercice de cueillette de données, de synthèse et de réflexions prospectives qui s'est échelonné sur plusieurs mois. Le projet d'énoncé a été élaboré par les commissions permanentes en prenant appui sur les efforts de planification stratégique des municipalités constituantes et des partenaires de la CMQ. Un forum métropolitain tenu en novembre 2003 et réunissant quelque 100 élus municipaux a permis de dégager les grands éléments d'une lecture commune à la fois de la situation actuelle et des défis que pose, pour les 20 prochaines années, le développement intégré et harmonieux du vaste territoire de la CMQ.

Conformément aux dispositions de la Loi, le projet d'énoncé de vision stratégique a été soumis à la consultation publique dans chacune des cinq constituantes de la CMQ au cours de l'automne 2004. Le projet d'énoncé a été reçu comme un projet emballant et mobilisateur par les nombreux organismes qui ont soumis un mémoire.

Enrichi à la suite des audiences publiques, le présent document fera partie intégrante du schéma métropolitain d'aménagement et de développement (SMAD) du territoire qui doit être adopté à la fin de 2006. Il orientera également l'élaboration du *Plan des grands enjeux du développement économique*. Enfin, en matière d'environnement, l'énoncé de vision vient notamment donner sens et perspective au *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la partie nord du territoire de la CMQ.

Une des six séances de consultation tenues sur le territoire métropolitain (Photo : Ville de Québec)



Nos valeurs de développement

Au-delà des orientations de développement pour chacun des six chantiers retenus par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), les choix de la CMQ répondent à certaines valeurs qu'il vaut la peine de nommer.

Ainsi, les orientations préconisées pour le développement global de l'agglomération s'appuient sur l'approche du **développement durable**. Ce faisant, la CMQ recherche un développement équilibré et à long terme. Le développement recherché ne se limite pas au rendement économique. Il se soucie également du développement social des communautés et s'intéresse à la protection de l'environnement et des paysages.

Par ailleurs, la CMQ vise à **développer des communautés viables, inclusives et accessibles et ce, partout sur le territoire**. En effet, le vaste territoire métropolitain n'a d'avenir que si chacune de ses composantes dispose d'assises socio-économiques dynamiques. La CMQ est solidaire des efforts déployés en vue de contrer l'exclusion sociale de certains segments de la population. Elle se préoccupe de l'accessibilité des communautés pour tous et toutes.

La CMQ partage la conviction des forces vives de la région voulant que la **culture d'innovation** constitue l'une des bases importantes du développement du potentiel métropolitain. Face à la rareté des capitaux privés et aux compressions budgétaires adoptées par l'État, seules les valeurs de créativité et d'ingéniosité pourront permettre à l'agglomération de poursuivre son développement.

La CMQ préconise un **aménagement du territoire exemplaire à la hauteur du statut de capitale.** L'aménagement doit donc afficher une qualité fonctionnelle et esthétique supérieure et constituer une vitrine du haut savoir-faire du Québec.

L'agglomération métropolitaine est réputée pour la beauté de ses paysages naturels et l'intérêt de son patrimoine bâti. C'est pourquoi la CMQ préconise, dans le cadre de ses interventions, le respect de l'ensemble de ses ressources, lesquelles contribuent à façonner les **patrimoines naturel et historique**. Ce faisant, elle participe au rehaussement du produit touristique de calibre international que constitue notre destination.

CHANTIERS

La fréquentation des espaces verts permet à plusieurs de briser l'isolement. (Photo : Ville de Québec)



Les faits saillants

- **Une économie prospère** – De 1987 à 2002, le PIB du territoire de la CMQ s'est accru de 47,5 %, comparativement à 36,5 % pour le Québec et à 32,5 % pour la région de Montréal.
- **Une richesse insuffisante** – Le niveau de richesse par habitant sur le territoire de la CMQ (29 620 $) est nettement inférieur à la moyenne canadienne (34 150 $).
- **Un secteur clé** – En 2004, on compte 40 000 emplois dans l'administration publique.
- **Un secteur en développement constant** Près 5 millions de touristes visitent annuellement la région métropolitaine de Québec, y dépensant plus de 1,8 milliard de dollars.
- **Des secteurs agricole et agro-alimentaire toujours importants** – Par ses liens avec les régions de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches, la CMQ constitue le troisième pôle en importance au Québec pour ses activités agricole et agro-alimentaire.
- **Des perspectives démographiques inquiétantes** – En 2011, le nombre de personnes de 15-24 ans cessera de pouvoir remplacer, statistiquement, les personnes de 55-64 ans qui partiront à la retraite.
- **Un important réseau de chercheurs** En 2002, on dénombrait 115 centres de recherche sur le territoire de la CMQ. Un très grand nombre d'entreprises de haute technologie ont pour origine l'Université Laval, qui compte 36 000 étudiants et 1 500 professeurs.
- **Une faible diversité ethnique** – La CMQ présente le taux de diversité ethnique le plus faible parmi 20 grandes villes recensées. En 2001, 32,5% de la population du territoire de la CMQ pouvaient soutenir une conversation en anglais, comparativement à 41,8% dans la RMR de Sherbrooke et à 59,8% dans la RMR de Montréal.



Notre vision

La diversification de la structure économique

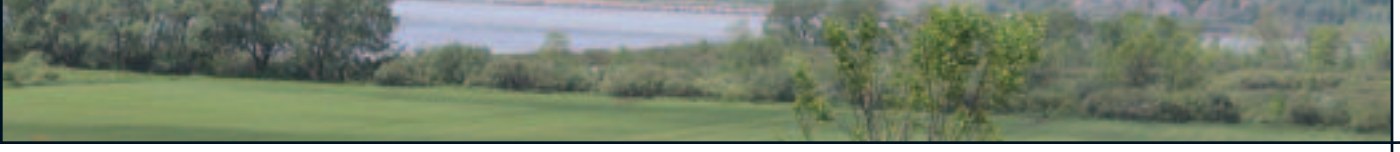
Nous sommes en 2025. L'économie de Québec, de Lévis et des 24 municipalités faisant partie des MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier offre un niveau de vie supérieur à ce qu'il était en 2004. Les individus et la population dans son ensemble ont profité d'une création de richesse soutenue et d'un niveau d'emploi équivalent aux régions métropolitaines les plus dynamiques au Canada.

La mondialisation, l'internationalisation des échanges ainsi que la mobilité des capitaux et de la main-d'œuvre ont créé des opportunités de développement qui ont permis la diversification de la structure économique partout sur le territoire métropolitain. Plus que jamais, les entreprises sont en mesure de faire face à la concurrence mondiale. Grâce à diverses initiatives, la richesse est mieux répartie entre les hommes et les femmes qu'elle ne l'était en 2004.

La productivité des entreprises est optimale. Les conditions propices à leur développement sont en place afin de favoriser l'intégration des nouvelles technologies et d'apporter un soutien à l'innovation. La main-d'œuvre dispose de programmes adaptés de formation technique et linguistique de calibre international. Les entreprises travaillent en partenariat avec les centres de recherche afin de développer et de commercialiser de nouveaux produits au niveau mondial.

La population

La population s'est stabilisée autour de 750 000 habitants, soit environ 20 000 de plus que ce qui était prévu par les analystes. La stratégie métropolitaine misant sur le développement de 75 000 nouveaux emplois de qualité et rémunérateurs – environ 1 % de croissance par année – a mis un terme au départ des jeunes de 25-44 ans et a permis d'attirer 30 000 immigrants, issus principalement des pays francophones.



28 % du territoire métropolitain
fait partie de la zone agricole.
(Photo : CCNQ, Sandy Lebrun)

La capitale

Les fonctions reliées au statut de capitale se sont déployées dans plusieurs secteurs. La présence des sièges sociaux du gouvernement, des pouvoirs exécutif et législatif et des centres décisionnels et stratégiques de tous les ministères québécois font de la capitale le lieu privilégié des rencontres, des négociations, des débats politiques et des activités diplomatiques et protocolaires du gouvernement du Québec. Plus de 33 % des fonctionnaires du gouvernement québécois travaillent dans les limites géographiques de la CMQ. Le secteur privé tire avantage à se localiser dans la région de la capitale pour être en présence des centres décisionnels, constater l'évolution des besoins et profiter des retombées économiques de l'activité gouvernementale.

Les secteurs en croissance

La diversification de l'économie se confirme. Les secteurs des services et de la production manufacturière ont maintenu leur progression en misant sur des secteurs d'excellence tels que les sciences de la vie, la santé et la nutrition, les technologies appliquées, les matériaux transformés, la foresterie et la pétrochimie. Le secteur financier, plus particulièrement celui de l'assurance, a maintenu sa progression, faisant de la CMQ sa capitale d'affaires. Les touristes internationaux sont attirés en grand nombre et demeurent plusieurs jours sur le territoire, appréciant des produits touristiques et une offre d'hébergement de calibre international. Le secteur agro-alimentaire maintient quant à lui une présence forte à l'échelle de l'agglomération.

La vision internationale

L'international est au cœur des actions et des stratégies développées par les divers acteurs présents sur le territoire. L'ouverture sur le monde, l'accessibilité au territoire par des moyens de transport concurrentiels et de haute qualité, la tenue de missions à l'étranger et la prospection de sièges sociaux d'organisations internationales, le développement des réseaux internationaux en matière culturelle, économique et institutionnelle ont permis d'attirer de nouveaux investissements et de faire connaître les entreprises d'ici.

La concertation

Les efforts de coordination et de concertation dans tous les domaines se sont développés afin que l'économie de la CMQ puisse miser sur la complémentarité et l'intégration de son potentiel économique. Une vision commune et partagée mobilise les acteurs économiques et prévient le développement d'une concurrence stérile à l'échelle métropolitaine.

Les grands défis

Accroître l'enrichissement collectif et individuel.

Protéger et améliorer le potentiel économique des diverses composantes du territoire de la CMQ.

Améliorer le positionnement du territoire métropolitain à l'échelle canadienne et internationale.

Nos orientations

1. Favoriser la concertation et la coordination entre les acteurs politiques et économiques de toutes les composantes du territoire métropolitain, notamment en matière de diversification économique et de promotion touristique.
2. Accroître la productivité des entreprises.
3. Accroître le bassin de main-d'œuvre disponible.
4. Consolider le statut de Québec à titre de capitale.
5. Améliorer la performance et le leadership économiques, tant dans le secteur tertiaire supérieur que dans le domaine industriel.
6. Favoriser les retombées touristiques et économiques liées aux activités internationales.
7. Soutenir et accompagner les entreprises locales dans la conquête des marchés mondiaux.

Les faits saillants

- **Une population en faible croissance** – Les statistiques de 1991 à 2001 font état d'un faible taux de croissance de la population sur le territoire de la CMQ (5,8 %) comparativement à Montréal (6,8 %), Victoria (8,3 %), Edmonton (11,5 %) ou Ottawa (12,9 %).
- **Une population vieillissante** – En 2001, l'âge médian de la population de la CMQ était de 39,5 ans. Il sera de 48,1 ans en 2021, ce qui aura d'importants impacts sur le marché du travail, le logement et la satisfaction des besoins spécifiques de ce segment de la population en croissance.
- **Un faible taux de rétention des immigrants** Les immigrants ne représentent que 2,9 % de la population totale de la CMQ.
- **Une réalité socio-économique fragile** En 2001, le revenu médian des ménages de la région métropolitaine de Québec était de 41 864 $, tandis qu'il atteignait 46 752 $ à l'échelle du Canada et 59 009 $ dans la région d'Ottawa.
- **Un écart de rémunération toujours présent** En 2001, le revenu moyen d'emploi des hommes travaillant à temps plein s'élevait à 44 313 $, comparativement à 33 152 $ pour les femmes. Le revenu moyen des femmes s'élevait donc à 75 % de celui des hommes.
- **Le danger de l'isolement** – Le pourcentage de personnes vivant seules dans la CMQ (14,3 %) est l'un des plus élevés au Canada.
- **Une population bien scolarisée** – La proportion de la population de 15 ans et plus sans diplôme secondaire est passée de 30,5 % à 22 % entre 1991 et 2002, soit un des taux les plus faibles au Canada. Simultanément, le pourcentage de diplômés universitaires passait de 20,5 % à 22,7 %.
- **Une communauté métropolitaine sécuritaire** Le taux de criminalité observé sur le territoire de la CMQ est l'un des plus faibles au Canada.

L'agglomération métropolitaine est l'une des plus sécuritaires au Canada. (Photo : Ville de Lévis)



Notre vision

Nous sommes en 2025. Le développement social de la population est au cœur des préoccupations et des stratégies publiques dans tous les domaines. Par le biais de différentes mesures, on cherche à créer les conditions propices au développement en intervenant sur les conditions de vie des citoyennes et des citoyens et sur les milieux dans lesquels ils évoluent. Les rapports entre individus sont sans discrimination, tolérants, ouverts et équitables sur les plans de la richesse, de la démocratie, de la liberté et de l'accès aux services.

Les politiques font appel à un ensemble de mesures davantage intégrées et coordonnées. On n'agit plus en silo de manière verticale mais plutôt sur plusieurs facettes de l'environnement des individus, par exemple sur la formation, la santé mentale et physique, la prévention du suicide, la considération des personnes vivant avec un handicap, la conciliation travail-famille ou les services d'hébergement et de logement. Des programmes d'accès à l'égalité hommes-femmes et des mesures favorisant l'équité salariale ont été mis en place avec succès.

Le décrochage scolaire a diminué de moitié et les mesures d'accès à l'emploi permettent aux jeunes décrocheurs de réintégrer le marché du travail. L'isolement et la marginalisation des femmes et des personnes âgées ont diminué considérablement. Les programmes de construction de logements abordables se sont maintenus afin de conserver les avantages comparatifs de la CMQ en ce domaine. Les entreprises œuvrant en économie sociale disposent des ressources financières et techniques leur permettant de procurer davantage de services dans les domaines de la formation de la main-d'œuvre et de la lutte contre la marginalisation.

L'aménagement du territoire des communautés est repensé afin que la population puisse accéder aisément à toute la gamme des services. Le développement de communautés



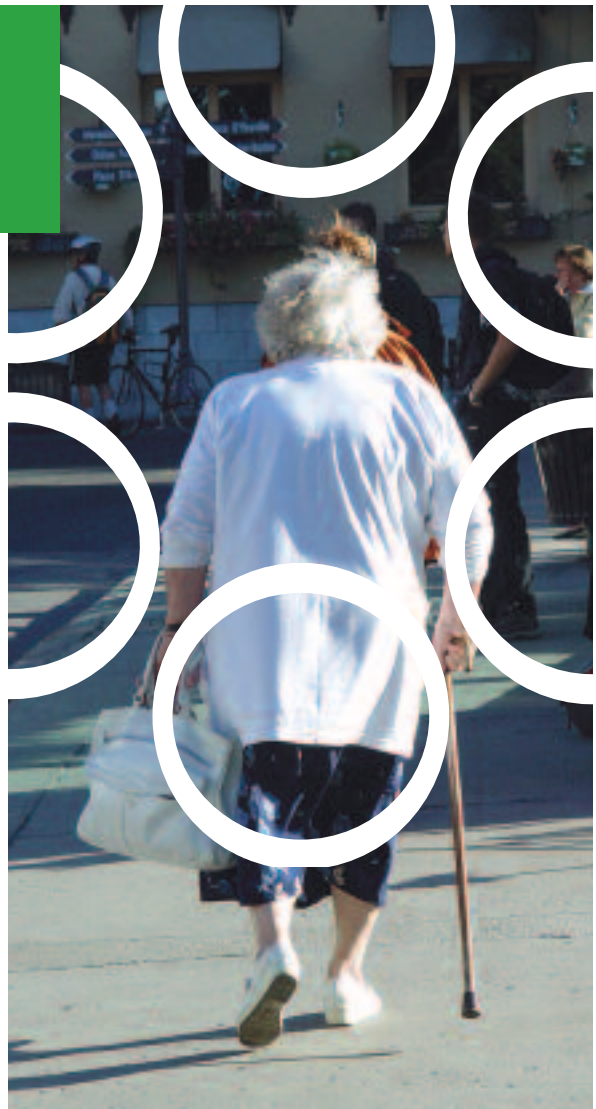
complètes est au centre des politiques d'aménagement et d'urbanisme. Des logements intergénérationnels sont développés et la mixité des ménages, des générations et des types de logements est encouragée partout sur le territoire. Les services sont accessibles pour toute la population, soit en raison de leur proximité ou de leur accessibilité par transport collectif suite aux choix sociaux de réduire la dépendance à l'automobile.

Nos orientations

1. Favoriser une approche intégrée et coordonnée en matière de développement social.
2. Contribuer à réduire les iniquités entre individus, de même qu'entre les hommes et les femmes et les générations.
3. Tendre vers des communautés viables.
4. Adapter les services publics et l'aménagement aux besoins des personnes âgées et à celles ou ayant des limitations fonctionnelles ou vivant avec un handicap.
5. Créer les conditions aptes à faciliter l'intégration des immigrants.

Le grand défi

Assurer à l'ensemble des citoyens et des communautés des conditions propices à leur développement.



Le vieillissement de la population ira en s'accentuant au cours des prochaines années. (Photo : Ville de Québec)

Les faits saillants

- **Une biodiversité riche** - 70 % du territoire de la CMQ est couvert de boisés et de forêts mais peu de gestes sont posés en matière de protection, de conservation ou de valorisation des espaces verts et des territoires d'intérêt esthétique, écologique ou faunique.
- **Des milieux essentiels difficiles à protéger** À part la Grande plée Bleue à Lévis, aucune tourbière du territoire ne jouit d'un statut protégé. La préservation des milieux humides sera ardue, car plusieurs d'entre eux sont de tenure privée.
- **Des eaux usées aux effets néfastes** - La pollution par les rejets d'eaux usées constitue une des principales atteintes aux milieux aquatiques et humides. Cette situation prive la population de la CMQ de l'accès aux activités récréatives de contact avec l'eau.
- **Des cours d'eau inaccessibles** - Alors que la région foisonne de lacs et est traversée en son centre par un fleuve majestueux, la majorité de sa population ne profite d'aucun accès à ces plans d'eau.
- **Des GES à contrôler** - Sur le territoire de la CMQ, les émissions de gaz à effet de serre suivent la tendance canadienne et augmentent.
- **Une pollution visuelle qui menace les paysages** - La pollution visuelle prend différentes formes : les modes d'affichage, les friches, les terrains vagues, les bâtiments vétustes ou abandonnés, les débris de toutes sortes abandonnés çà et là et les opérations susceptibles de détruire ou de cacher des éléments visuels de qualité.

Le fleuve Saint-Laurent : un élément identitaire fort de l'agglomération (Photo : Pierre Lahoud)



Notre vision

Projetons-nous en 2025. L'environnement de la CMQ, en plus d'avoir été préservé, a été amélioré tant dans les domaines de l'eau et de la biodiversité que de la qualité de l'air et des sols. La population profite ainsi d'une qualité de vie supérieure lui permettant de se positionner avantageusement par rapport à d'autres régions métropolitaines.

Les milieux humides, loin de disparaître, ont été maintenus et ont vu leur superficie s'accroître sensiblement grâce à des politiques et à des aménagements bien planifiés. Les efforts considérables d'épuration des eaux usées amorcés à la fin du XX^{e} siècle ont permis d'améliorer la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent, des rivières et des lacs réduisant ainsi le coût de traitement de certaines prises d'eau potable et permettant, après un intermède de quelques décennies, le retour des activités de contact avec ces plans d'eau en divers endroits. Le fleuve est devenu l'un des éléments identitaires forts de la communauté. La gestion intégrée par bassin versant a permis d'établir des mesures garantissant un approvisionnement moins coûteux en eau potable de qualité, des activités aquatiques plus nombreuses et la création de milieux aquatiques propices à une plus grande biodiversité.

La qualité des milieux de toute nature et leur diversité permettent le maintien d'un plus grand nombre d'espèces tant animales que végétales et d'activités tant récréatives que touristiques et économiques s'y rattachant. Les forêts sont exploitées au mieux de leur capacité, toujours de façon durable, au bénéfice de tous leurs utilisateurs ou propriétaires.

Une gestion des transports faisant appel à des concepts d'aménagement mieux adaptés et le développement de nouveaux équipements, véhicules ou modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle ont permis d'améliorer la qualité de l'air, de diminuer la congestion routière et de limiter l'émission de gaz à effet de serre. Ces émissions sont à un niveau plus bas que dans toutes les autres régions métropolitaines du pays, voire du continent.

Les changements climatiques résultant d'une dynamique mondiale ont eu des impacts bien moindres que prévu, compte tenu des actions entreprises une vingtaine d'années auparavant sur le territoire.

Résultant aussi d'une meilleure gestion des transports et d'une planification des aménagements entamée plusieurs décennies auparavant, les niveaux de bruit ont diminué en milieu urbain, permettant une amélioration de la qualité de vie des populations qui y résident. Les paysages, incluant le ciel nocturne, ont été préservés et améliorés par des mesures de contrôle souples et adaptées au territoire. Ces améliorations permettent à la CMQ de demeurer une destination de choix sur plan touristique et de maintenir une solide réputation quant à sa qualité de vie.

Au chapitre des ressources naturelles renouvelables, tant fauniques que forestières, agricoles ou aquatiques, la CMQ, de concert avec les partenaires impliqués, a réussi à limiter, sinon éliminer, les activités risquant d'entraîner la dégradation, la perte d'usages et d'emplois reliés à l'exploitation de celles-ci. Les ressources non renouvelables du territoire telles le sable, le gravier ou la pierre, sont mieux connues, permettant ainsi leur exploitation optimale et le maintien d'un coût acceptable.

En résumé, il fait bon vivre sur le territoire de la CMQ. Nous avons su transmettre à nos enfants et petits-enfants non seulement des milieux de vie d'une grande valeur mais aussi une qualité de vie exceptionnelle. La population de la communauté affiche une conscience très vive de l'importance de préserver l'environnement.

Les grands défis

Maintenir et améliorer un environnement de qualité.

Assurer la pérennité des ressources naturelles et gérer adéquatement les ressources non renouvelables.

Nos orientations

1. En s'appuyant principalement sur la gestion par bassin versant, préserver la ressource eau, tant en qualité qu'en quantité, afin d'en permettre l'utilisation à de multiples fins.
2. Multiplier les points d'accès public au fleuve et aux autres plans d'eau de l'agglomération.
3. Préserver la biodiversité du territoire, notamment par la préservation des milieux humides.
4. Améliorer la qualité de l'air et réduire l'émission des gaz à effet de serre.
5. Diminuer les contraintes et les risques liés à l'activité humaine, particulièrement en matière de pollution des sols, sonore, visuelle et lumineuse.
6. Préserver, mettre en valeur et développer les potentiels d'utilisation des milieux forestiers et boisés.
7. Préserver les ressources non renouvelables du territoire.
8. Protéger et mettre en valeur les paysages.

La grande Plée bleue
(Photo : CCNQ, Jean-Philippe Servant)



4 UNE COMMUNAUTÉ PLUS CRÉATIVE

Les faits saillants

- **D'importantes retombées économiques** - En 2001, dans la région métropolitaine de Québec, 7 585 personnes travaillaient directement dans le secteur des industries culturelles.
- **Une vitalité culturelle moins forte qu'ailleurs** - Sur le territoire de la CMQ, les emplois dans le domaine de la culture représentent une part plus faible des emplois totaux (2 % de la population active totale en 2001) en comparaison avec d'autres régions métropolitaines comme Ottawa (2,5 %), Victoria (2,65 %) ou Halifax (2,61 %).
- **Une consommation culturelle inférieure à la moyenne** - La consommation culturelle des citoyens de la CMQ est inférieure aux moyennes canadienne et québécoise et à celles de toutes les RMR canadiennes en 2001.
- **Une faible production télévisuelle** - Sur 22 téléromans diffusés en février 2004 par les quatre réseaux du Québec, aucun n'était produit sur le territoire de la CMQ.
- **Une destination patrimoniale d'envergure internationale** - D'après la classification du National Geographic Traveler de 2004, le Vieux-Québec se classe au sixième rang des 115 destinations touristiques mondiales considérées.



Notre vision

Nous sommes en 2025. La culture est reconnue comme étant une dimension essentielle de la vie économique et sociale de la CMQ. Les villes et les MRC possèdent toutes des politiques culturelles contribuant à l'épanouissement collectif et individuel de leurs citoyens.

La région métropolitaine est reconnue comme un phare culturel en Amérique. Ses artistes et artisans sont très demandés et l'on vient de partout pour profiter de sa vie culturelle et de ses équipements complets et modernes. Ses citoyens en sont les premiers bénéficiaires car la culture est demeurée accessible et diversifiée et ils en profitent amplement, leurs dépenses à ce chapitre étant comparables aux villes canadiennes de même taille.

La production locale des médias et de l'industrie du cinéma fourmille d'occasions variées pour les artistes et artisans d'ici et même de Montréal. Les promoteurs locaux ont su mettre en valeur le savoir-faire, les paysages ainsi que les équipements de production télévisuelle et cinématographique de la région métropolitaine.

Le financement des organismes culturels est assuré grâce à l'implication concertée et récurrente des gouvernements et du secteur privé. Les artistes peuvent vivre décemment de leur art et sont encouragés par un climat propice à la création et à l'innovation. La relève est abondante et enthousiaste, grâce notamment à des institutions et des programmes de formation riches et pertinents ainsi qu'à des perspectives d'avenir encourageantes. La population fréquente assidûment le réseau de bibliothèques établies dans toutes les composantes de l'agglomération métropolitaine.



Le Festival d'été rassemble
des foules impressionnantes
à chaque année.
(Photo : CCNQ, Sandy Lebrun)

Le grand défi

Accroître la vitalité et le rayonnement culturels.

Nos orientations

1. Contribuer à la concertation métropolitaine en matière de développement de la culture et du loisir culturel.
2. Collaborer à la valorisation et la promotion touristique de l'ensemble du patrimoine historique de l'agglomération métropolitaine.
3. Contribuer à la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation et à la création culturelles.
4. Appuyer les efforts des intervenants régionaux afin de développer le secteur de la production audiovisuelle dans la capitale.

L'accroissement de la production audio-visuelle fait partie des clés de notre vitalité culturelle.
(La maison des étranges, Les films plein-cadre, photo : Benoit Jolivet)



Les faits saillants

- **Un territoire qui se déconcentre** - De 1971 à 2001, la superficie de la région métropolitaine a plus que doublé (247 %), tandis que la population totale n'a augmenté que de 42%.
- **La CMQ, une réalité territoriale intégrée** L'interdépendance des territoires au sein de la CMQ est une réalité. Elle est vérifiée par l'analyse des liens qui existent entre les pôles d'activités et la provenance de leurs utilisateurs. L'apparente division de la région métropolitaine occasionnée par la présence du fleuve Saint-Laurent n'affecte en rien cette réalité.
- **Un territoire dont l'occupation est étalée et de faible densité** - D'une manière générale, la population de l'agglomération de Québec tend à se localiser de plus en plus loin du centre de la région métropolitaine. On a assisté, au cours des trente dernières années, à la mise en place d'importants pôles d'emplois et à l'implantation de centres commerciaux orientés vers un usage accru de l'automobile, contribuant ainsi au dépérissement des secteurs traditionnels d'activités.
- **Une population vieillissante et des valeurs qui changent** - Les nouvelles perspectives démographiques (vieillissement de la population, ménages de petite taille) et les changements de valeurs et de comportements en faveur du patrimoine, de l'environnement, du plein air et de la nature imposent une intervention globale portant à la fois sur les équipements, les services et le cadre de vie dans son ensemble.
- **Des terres agricoles menacées** - Au cours des vingt dernières années, l'étalement urbain a réduit de 4 903 hectares la zone agricole qui représente aujourd'hui 28 % du territoire métropolitain. Des conflits potentiels avec les résidents des zones urbaines environnantes peuvent en résulter, en raison notamment des problèmes d'odeurs.



Notre vision

Nous sommes en 2025. Exemplaire, centré sur les besoins de la personne, complémentaire et durable sont les qualificatifs utilisés pour décrire l'aménagement du territoire de la CMQ. Le statut de capitale du Québec est pleinement assumé par la communauté. La mise en valeur exemplaire de tous les milieux, de leurs attraits naturels, de leurs paysages et de leurs richesses historiques s'ajoute à une cohérence d'actions des diverses composantes du territoire de la CMQ. Toutes en tirent profit.

L'évolution des besoins des personnes et les préoccupations de développement durable auront été au centre des choix d'aménagement et de développement du territoire. Les milieux de vie urbains, villageois et ruraux sont attrayants et offrent une qualité et un cadre de vie exceptionnels pour retenir la population résidente et attirer dans la CMQ une main-d'œuvre à la recherche d'un milieu stimulant. On y retrouve des habitations de qualité et diversifiées à coût abordable mais également une grande diversité de services et des commerces ainsi que des parcs, des cœurs de quartier, des noyaux villageois, des milieux traditionnels et des entrées de ville superbement aménagés.

L'aménagement prend en compte et met en valeur la spécificité du territoire des différentes municipalités tout en poursuivant l'objectif de donner au territoire une structure forte et cohérente. Tout en respectant le caractère rural des MRC du territoire de la CMQ, le développement se poursuit sur ces territoires et se concentre dans les secteurs urbains en prenant pour appui les grands axes routiers à l'échelle du territoire.



Lac-Beauport, une petite ville dans une grande forêt (Photo: Jean Martel, © Le Québec en images, CCDMD)

Des choix judicieux de développement ont été réalisés afin de préserver l'immense capital naturel et la pérennité de la zone agricole, notamment par la valorisation agricole des terres en friche et du littoral du Saint-Laurent, de même que par la constitution d'un véritable réseau d'espaces verts et bleus. Les nouveaux ensembles, qu'ils soient résidentiels, commerciaux ou institutionnels, se sont localisés de manière à consolider les secteurs existants et à utiliser au mieux les infrastructures publiques existantes sur l'ensemble des secteurs urbains et ruraux du territoire.

Les grands défis

Développer et organiser le territoire de manière convergente et efficiente.

Maintenir et développer des milieux de vie de qualité.

Vue aérienne du secteur de Bernières en 2001 (Photo: Paul Grant, © Le Québec en images, CCDMD)



Nos orientations

1. Consolider, développer et mettre en valeur des centres d'activités existants au sein des milieux urbains et ruraux qui composent le territoire de la CMQ.
2. Reconnaître et mettre en valeur la spécificité et la complémentarité des milieux urbains, villageois et ruraux.
3. Assurer la pérennité de la zone agricole.
4. Consolider le développement du territoire en privilégiant la dynamisation des milieux à fort potentiel, et prioritairement le long des corridors de transport en commun lorsque les territoires sont desservis.
5. Doter la communauté d'équipements et d'activités propres à son statut de capitale, notamment à l'égard du potentiel récréotouristique.

Les faits saillants

- **De plus en plus loin** - On assiste à un éloignement croissant entre les lieux de résidence, de travail, d'études, de magasinage et de loisirs, ce qui signifie toujours plus de déplacements, généralement en automobile.
- **Un réseau autoroutier en voie de saturation** - Le réseau autoroutier métropolitain est actuellement considéré comme adéquat. Pourtant, selon le ministère des Transports du Québec, on prévoit qu'en 2011 plus des deux tiers de ce réseau seront congestionnés ou proche de la congestion à la période de pointe du matin.
- **Un atout à maintenir** - La facilité à se déplacer d'un point à un autre est vue comme le second atout de notre région métropolitaine, après la présence du patrimoine historique.
- **Un transport en commun fragile** - Sur le territoire de Québec, la part du transport en commun est passée de 16% à 10% entre 1990 et 2001. La desserte en transport en commun des MRC est minimale, sinon inexistante. L'interconnexion entre les composantes du territoire en est à ses premiers balbutiements.
- **Les besoins des personnes à mobilité restreinte** - L'augmentation du nombre de personnes aux prises avec des limitations fonctionnelles ou vivant avec un handicap nécessite de mettre en place des services accrus de transport adopté.
- **Une accessibilité à améliorer** - La faiblesse des liaisons ferroviaires et aériennes pour les passagers constitue un facteur négatif important pour le développement de l'économie.
- **Des infrastructures ferroviaires sous-utilisées** - Présentement, 120 wagons transitent chaque jour sur le territoire métropolitain, tandis que la capacité du réseau avoisine 9 000 wagons.
- **Un fleuve qui mérite notre attention** - Sur le plan métropolitain, la mise en valeur du fleuve et le développement du transport maritime de cabotage, le retour des conteneurs, la réduction des frais imputables au gouvernement canadien, la diminution des niveaux d'eau, la conservation ou l'amélioration des accès routiers et ferroviaires aux différents secteurs portuaires, le tourisme fluvial et les croisières sont autant de sujets qui méritent l'attention.





Les liaisons aériennes constituent un élément majeur de l'accessibilité de l'agglomération.



Le port de Québec, un acteur clé dans la manutention de marchandises (Ville de Québec)

Notre vision

Nous sommes en 2025. De nouveaux choix de transport sont offerts pour se déplacer et pour accéder au territoire de la CMQ. L'automobile est moins populaire pour se rendre au travail ou aux études. Plus de 35 % des déplacements se font par d'autres modes de transport que l'auto. Le transport en commun, le covoiturage, le taxi, le vélo ou la marche sont valorisés partout sur le territoire. Ces priorités sont partagées par tous les gouvernements qui y ont finalement investi les ressources nécessaires.

Se déplacer partout sur le territoire, d'une extrémité à l'autre, autant pour les personnes que pour les marchandises, est aisé, notamment en raison du transfert vers d'autres modes, du transport des marchandises. Le réseau routier est en bon état et fluide. Le réseau est complété en évitant d'accentuer l'éloignement de la population du centre de l'agglomération. Les aménagements nécessaires aux modes de transport alternatifs ont été apportés et, en réseaux, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et à la structuration du territoire.

Le territoire de la CMQ est facilement accessible de l'extérieur. Que ce soit pour le tourisme ou pour les affaires, les personnes ou les marchandises disposent d'infrastructures de transport de calibre international. Il est aisé d'utiliser l'avion pour ensuite prendre un bateau de croisière ou l'inverse. Une réunion d'affaires à Montréal, Toronto ou aux États-Unis ne pose plus de problèmes d'accessibilité grâce à un réseau rapide de train et à des liaisons aériennes nombreuses et compétitives.

Nos orientations

1. Prendre le pari du transport en commun et des modes de transports alternatifs au transport individuel, et ce partout sur le territoire métropolitain en vue d'assurer la mobilité des personnes et de maintenir la fluidité sur le réseau routier.
2. Exiger du gouvernement du Québec des moyens pour maintenir un financement adéquat et la pérennité des services de transport collectif.
3. Encourager le développement en matière de transport maritime, ferroviaire et aérien.



Les ponts de Québec et Pierre-Laporte marquent le paysage de l'ouest de l'agglomération. (Photo : CCNQ, Marc-André Grenier)

Le grand défi

Développer de nouveaux choix de transport.



Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.

1130, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4X6

Téléphone : (418) 641-6249
Télécopieur : (418) 641-6545

Courriel : info@cmquebec.qc.ca
www.cmquebec.qc.ca